Aux Présidents des groupes parlementaires 03/10/2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Le fossé qui s’est creusé entre les citoyens et les élus fait désormais partie des débats politiques dans notre pays. Le mouvement des gilets jaunes a été une forme d’expression des citoyens et la répression qui l’a touché a participé à étouffer la capacité de notre pays à reconstruire le contrat social.

Certes, comme dans tout évènement d’une telle ampleur, il est impossible de porter un jugement tranché. Mais, si l’on veut rétablir la confiance dans les institutions et un climat républicain dans notre pays, une analyse saine et objective de ce moment doit être faite. C’est pourquoi plusieurs centaines de citoyens ont déjà signé le texte ci-dessous appelant à la constitution de commissions d’enquêtes parlementaires.

Nous nous adressons à vous du fait de vos responsabilités pour que vous appuyez cette demande légitime et démocratique.

Avec nos salutations distinguées.

\*\*\*

**Appel à la création de commissions d’enquêtes parlementaires**

Le mouvement des gilets jaunes a, dès l’origine, présenté des revendications qui auraient pu déboucher sur un large débat au sein du peuple Français. Il n’a été confronté qu’à la répression. Remarquons que le bras de la police est loin de s’abattre toujours avec la même force. Il importe donc de mesurer la proportionnalité de la réplique policière à certains débordements. C’est d’autant plus important qu’un des slogans du mouvement portait sur l’égalité devant la loi.

Bien sûr, comme lors de tout mouvement social de cette importance, des débordements ont eu lieu. Des infrastructures et bâtiments publics ont été endommagés. Par exemple, si la dégradation de l’Arc de triomphe fut condamnable, il convient de comprendre pourquoi le monument n’était pas protégé par les forces publiques. La question est d’autant plus importante que cette action a retourné l’opinion de manière plus efficace que le « Grand débat » du Président de la République qui visait à reprendre la main au travers d’une action de communication, tentant ainsi d’éviter toute contestation quant aux méthodes des pouvoirs publics. De plus, les « cahiers de doléances », dans le plus pur style féodal, tenus dans les mairies, notamment via les associations de maires ruraux, n’ont pas été étudiés et demeurent à ce jour presque totalement inexplorés.

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées, certaines mutilées à vie. Des questions demeurent quant aux causes de ce triste bilan et à la chaine des responsabilités. Aussi la question la question de la doctrine même du maintien de l’ordre est posée. Jusqu’alors, les analyses de ces événements ont été fournies par des sources éparses : des enquêteurs privés comme David Dufresne, les statistiques et rapports ponctuels du ministère de l’Intérieur, les alertes et recommandations du Défenseur des droits. Il est maintenant nécessaire de faire une enquête générale et impartiale pour rétablir la confiance et les relations républicaines. Tel est le rôle des commissions d’enquêtes parlementaires.

C’est pourquoi nous diffuserons et demandons de diffuser largement cet appel, en particulier auprès de tous les parlementaires pour que l’Assemblée nationale et le Sénat créent **des commissions d’enquêtes parlementaires concernant les violences envers les gilets jaunes.**

**Pour soutenir cet appel écrire à : comenquetegj@gmail.com en indiquant que vous signez cet appel, en précisant votre nom, prénom et code postal. Merci.**